


Annonce : Publication de la norme binationale CSA-C22.2 n° 60335-2-40:22/UL 60335-2-40, quatrième édition, Sécurité

	Numéro de la norme	Titre de la norme	Date d'entrée en vigueur	Date limite de soumission	Numéros de classe	Titre de norme	Remplace/complète
	CSA-C22.2 n° 60335-2-40:22/UL60335-2-40	Sécurité pour les appareils électrodomestiques et analogues – Partie 2-40 : Exigences particulières pour les pompes à chaleur électriques, les climatiseurs et les déshumidificateurs	1er janvier 2025	1er février 2024	1211 02, 1211 03, 1211 05, 1211 30, 1211 80, 1211 82, 1211 83, 1224 02, 1224 82, 1231 01, 1231 81, 1501 01, 1501 03, 1501 81, 1511 01, 1511 02, 1511 81, 2811 01, 2818 81 1511 82,	Équipement de chauffage et de refroidissement n° 11G	Équipement de chauffage et de refroidissement n° 11F N23-070

DÉTAILS

Norme :

CSA-C22.2 n° 60335-2-40:22/UL 60335-2-40

Sécurité des appareils électrodomestiques et analogues - Partie 2-40 : Exigences particulières pour les thermopompes électriques, les climatiseurs et les déshumidificateurs

Programmes :

Certification de sécurité électrique binationale – États-Unis et Canada

Qui est concerné :

Fabricants de pompes à chaleur électriques, de climatiseurs et de déshumidificateurs

Date de publication de la norme :

15 décembre 2022

L'édition de la norme ou les modifications annoncées dans le présent avis d'action peuvent être utilisées pour la certification CSA à partir de la date de publication du présent document.

Date limite de soumission :

1er février 2024

Date limite à laquelle les clients actuellement certifiés sont tenus d'avoir soumis une demande à CSA de manière à disposer d'un délai suffisant pour évaluer leurs produits en fonction des nouvelles exigences.

Les clients qui n'ont pas démarré un projet avant la date limite de soumission d'une demande peuvent connaître une période pendant laquelle leurs produits ne seront pas certifiés.

Date d'entrée en vigueur de l'avis d'action :

1er janvier 2025

La date à laquelle les exigences actuelles cessent d'être en vigueur alors que l'édition de la norme ou les modifications annoncées dans le présent avis deviennent les seules exigences qui peuvent être utilisées pour la certification.

Voir ma liste :

Cliquez sur le lien unique fourni dans le courriel pour afficher la liste de vos produits.

 Vous pouvez également saisir le numéro de votre contrat-cadre et les numéros de classe associés à cet avis pour déterminer lesquels de vos produits sont visés à l'adresse <https://www.csagroup.org/fr/services-dessai-et-de-certification/liste-de-produits-certifies/>

ÉTAPES SUIVANTES :**Produit déjà certifié :**

Veillez fournir une réponse concernant les produits certifiés visés de votre liste en cliquant sur le lien unique figurant dans le courriel de l'avis de certification de Groupe CSA.

Pour toute question ou demande de certification :

Veillez contacter votre directeur du service à la clientèle CSA, Rodger Redd, à Rodger.Redd@csagroup.org.

RÉSUMÉ TECHNIQUE :**Aperçu des modifications :**

Cette 4e édition de la norme CSA C22.2 n° 60335-2-40/UL 60335-2-40 traite de la sécurité des produits suivants :

- a) THERMOPOMPES électriques, y compris les THERMOPOMPES D'EAU CHAUDE,
- b) CLIMATISEURS, et
- c) DÉSHUMIDIFICATEURS,

avec ou sans motocompresseurs.

Elle concerne également les VENTILO-CONVECTEURS HYDRONIQUES, dont la tension nominale maximale ne dépasse pas 300 V pour les appareils monophasés et 15 000 V pour tous les autres appareils. Les unités partielles entrent dans le champ d'application de la présente norme.

Ces produits sont en cours de transition de CSA C22.2 n° 117 -1970 (R2016) (retirée), ou CSA C22.2 n° 92-15 (retirée), ou UL 474, dixième édition, (déjà retirée par UL) ou UL 484, neuvième édition, vers CAN/CSA C22.2 n° 60335-2-40:22/UL 60335-2-40, quatrième édition.

CSA permet de continuer à utiliser CSA C22.2 n° 236:15/UL 1995, cinquième édition, avec une date de transition au 1er janvier 2025, pour assurer la conformité des produits à CSA/UL 60335-2-40. Les fabricants disposeront ainsi d'un certain temps pour se conformer aux exigences. En effet, CSA C22.2 n° 236:15/UL 1995, cinquième édition, concerne les fluides frigorigènes A1 et, à ce titre, ces produits auront besoin de temps pour se conformer aux exigences de CSA/UL 60335-2-40.

Entrée en vigueur 1er janvier 2025 :

Toute modification apportée aux produits actuellement certifiés, comme des changements de construction, des changements de composants ou des changements de spécifications techniques, nécessitera que le produit soit mis en conformité avec CAN/CSA C22.2 n° 60335-2-40:22/U 60335-2-40, quatrième édition, afin de rester certifié.

Action requise pour :

1. Les produits qui **UTILISENT** des réfrigérants inflammables doivent être conformes à UL 484, neuvième édition, et à ses révisions jusqu'en mai 2019 (cela signifie qu'ils peuvent rester certifiés s'ils le sont déjà) ou doivent être certifiés conformes à CSA/UL 60335-2-40 (quatrième édition).
2. Les produits utilisant des réfrigérants A1 qui ne sont pas certifiés selon CSA C22.2 n° 236:15/UL 1995, cinquième édition, auront jusqu'au 1er janvier 2025 pour se conformer à CSA C22.2 n° 236:15/UL 1995, cinquième édition.

Renseignements supplémentaires :

Les modifications susmentionnées sont conformes aux normes référencées de l'IMC (International Mechanical Code), qui renvoie à UL 484, neuvième édition, avec des révisions jusqu'en mai 2019, et à UL/CSA C22.2 n° 60335-2-40-2022 (quatrième édition).

En outre, l'utilisation de CSA/UL 60335-2-40 (quatrième édition) garantit la conformité avec la règle SNAP 25 de l'EPA aux États-Unis. Aux États-Unis, la règle SNAP 25 de l'EPA a été publiée le 30 mai 2023. La règle SNAP a été créée avant la publication de CAN/CSA C22.2 n° 60335-2-40:22/UL 60335-2-40, quatrième édition, et, par conséquent, la règle SNAP mentionne l'utilisation obligatoire de CAN/CSA C22.2 n° 60335-2-40:22/UL 60335-2-40, troisième édition. Les troisième et quatrième éditions de CAN/CSA C22.2 n° 60335-2-40:22/UL 60335-2-40 sont toutes deux acceptables pour le moment. Après le 1er janvier 2025, seule la quatrième édition de CAN/CSA C22.2 n° 60335-2-40:22/UL 60335-2-40 peut être utilisée.

Effet sur les approbations :

Cet avis annonce la publication de la norme binationale CAN/CSA-C22.2 n° 60335-2-40:22/UL 60335-2-40, quatrième édition. Les exigences sont fondées sur la CEI 60335-2-40, édition 6.0, en prenant en considération les différences propres aux marchés canadien et américain. Cette norme doit être utilisée conjointement avec CAN/CSA-C22.2 n° 60335-1:16/UL 60335-1, sixième édition. Cet avis remplace la norme sur les appareils de chauffage et de refroidissement n° 11F-1, dont la date d'entrée en vigueur était le 1er janvier 2024. Étant donné que les fabricants ont besoin de plus de temps pour répondre aux exigences de la norme, cet avis permettra de poursuivre la certification en vertu des normes qui devaient expirer le 1er janvier 2024, mais dont la période d'utilisation a été prolongée.

Les détails des numéros de classe visés figurent dans le tableau 1.

Les détails des exigences révisées figurent dans le tableau 2.

TABLEAU 1 – NUMÉROS DE CLASSE VISÉS

Numéro de classe	norme
1211 02	APPAREILS DE CONDITIONNEMENT POUR LE CONFORT – Appareils de climatisation
1211 03	Appareils de traitement de l'air
1211 05	APPAREILS DE CONDITIONNEMENT POUR LE CONFORT – Pompes à chaleur
1211 30	Pièces et sous-ensembles
1211 80	Pièces et sous-ensembles certifiés selon les normes des États-Unis
1211 82	APPAREILS DE CONDITIONNEMENT POUR LE CONFORT – Appareils de climatisation – certifiés selon les normes des États-Unis
1211 83	APPAREILS DE CONDITIONNEMENT POUR LE CONFORT – Équipements de traitement de l'air de type central – certifiés conformes aux normes des États-Unis
1224 02	SYSTÈMES FRIGORIFIQUES – Appareils frigorifiques – groupes compresseur-condenseur
1224 82	SYSTÈMES FRIGORIFIQUES – Groupes compresseur-condenseur – certifiés selon les normes des États-Unis
1231 01	CHAUFFE-EAU – Chauffage par pompe à chaleur
1231 81	CHAUFFE-EAU – Chauffage par pompe à chaleur – certifiés selon les normes des États-Unis
1501 01	CONDITIONNEMENT POUR LE CONFORT (GAZ) – Appareils de combinaison chauffage/climatisation au gaz
1501 03	CONDITIONNEMENT POUR LE CONFORT (GAZ) C – Unités de traitement de l'air
1501 81	CONFORT CLIMATISATION (GAZ) – Appareils de combinaison chauffage/climatisation au gaz – certifiés selon les normes des États-Unis
1511 01	FOURNAISES (GAZ) – Centrales – résidentielles
1511 02	FOURNAISES (GAZ) – Centrales – commerciales
1511 81	FOURNAISES (GAZ) – Centrales – résidentielles – certifiées selon les normes des États-Unis
1511 82	FOURNAISES (GAZ) – Centrales – commerciales – certifiées selon les normes des États-Unis
2811 01	APPAREILS DE CONDITIONNEMENT POUR LE CONFORT (ÉLECTRIQUE) – Générateurs d'air chaud
2818 81	CHAUFFEURS – Air – type stationnaire – pour emplacements dangereux – certifiés selon les normes des États-Unis

TABLEAU 2 – PRINCIPALES RÉVISIONS

La liste suivante décrit les principaux changements techniques entre CSA C22.2 n° 60335-2-4022/UL 60335-2-40 (quatrième édition) et CAN/CSA C22.2 n° 60335-2-40:17/UL 60335-2-40 (deuxième édition, révisions jusqu'au 15 septembre 2017). Les modifications rédactionnelles apportées à la norme ne sont pas incluses. Cela inclut de nombreuses notes qui ont été converties en texte normatif.

Article(s)	Modifications
1DV.2	Ajout de frigorigènes A1, B1, B2L, B3 et A2L, A2 et A3 dont la masse molaire n'est pas inférieure à 42 kg/kmol comme n'étant pas couverts par la norme
2	Toutes les références sont maintenant datées et renvoient à des éditions précises. Note : L'examen des dossiers est nécessaire pour déterminer quelles normes ont été utilisées et pour les réévaluer si nécessaire en fonction de l'incidence sur la certification des composants et les procédures d'essai.
5.2DV	Modification de l'article 5.2 relatif aux essais et à la commande d'essai
6.2DV	Classification supplémentaire conjointement avec les essais
6.102DV	Ajout d'une méthode d'expédition conjointement avec les essais
7.1DV.2	Ajout d'exigences relatives au marquage

7.1DV.3	Ajout d'une exigence relative à un ou à des frigorigènes désignés selon ISO 817
7.1DV.4	Ajout d'une exigence relative aux ensembles de tuyaux préchargés
7.1DV.5	Ajout d'exigences relatives au marquage pour les appareils de refroidissement des équipements de technologie de l'information
7.1DV.6	Ajout d'exigences relatives au marquage des unités partielles ou des dispositifs auxiliaires
7.1DV.7	Ajout d'une exigence relative au symbole du SGH des Nations unies ou à une combinaison des symboles du SGH des Nations unies et d'ISO 7010-W021
7.1DV.8	Ajout d'une exigence relative au marquage des frigorigènes alternatifs sur la plaque signalétique
7.1DV.9	Ajout d'une exigence relative au marquage des frigorigènes alternatifs sur la plaque signalétique
7.1DV.10	Ajout d'une exigence relative aux appareils utilisant des frigorigènes inflammables
7.1DV.11	Ajout d'une exigence relative au symbole de marquage ISO 7000-1701
7.1DV.12	Ajout d'une exigence relative à la référence à ISO 7010-W021
7.1DV.13	Ajout d'une exigence relative aux échangeurs de chaleur frigorigène-eau destinés à chauffer de l'eau non destinée à la consommation humaine
7.1DV.14	Ajout d'une classification « Pour installation uniquement dans des lieux non accessibles au grand public »
7.1DV.15	Ajout d'une exigence relative au marquage pour une utilisation à l'extérieur
7.1DV.16	Ajout d'une exigence relative au marquage pour la pression maximale admissible
7.1DV.17	Ajout d'un marquage pour les symboles de flamme du SGH des Nations Unies et le symbole du manuel de l'opérateur
7.1DV.18	Ajout d'un marquage pour les applications de refroidissement des équipements de technologie de l'information
7.1DV.19	Ajout d'un marquage pour les panneaux de contrôle sous pression
7.1DV.20	Ajout d'exigences relatives au symbole d'avertissement des frigorigènes
7.2DV	Ajout d'une exigence relative à la taille du marquage des lettres
7.4DV	Ajout d'exigences relatives au schéma de câblage des appareils fixes
7.6DV	Remplacer le symbole ISO 7010-W021 par le SGH de l'ONU
7.12.1DV	Ajout d'un avertissement lorsque le symbole IEC 60417-6412 (2019-03) est utilisé
7.12.9DV.1	Ajout d'exigences relatives aux instructions (langues) et aux renseignements des appareils utilisant des frigorigènes inflammables
7.12.9DV.2	Ajout d'exigences relatives à la documentation
7.101DV	Ajout de l'endroit où le marquage doit être placé
7.103DV	Ajout de la vérification de la conformité pour plus d'un emplacement d'usine
7.104DV	Ajout de la conformité aux UL 60335-2-40/CSA C22.2 n° 60335-2-40, ou UL 1995/CSA C22.2 n° 236.
7.105DV	Ajout d'exigences relatives au marquage pour des appareils utilisant des frigorigènes inflammables
7.106DV	Ajout d'une exigence relative au marquage des unités intérieures et des unités partielles
7.107DV	Ajout d'une exigence relative au marquage ou à l'étiquetage pour une utilisation à l'extérieur
7.108DV	Ajout de la hauteur du symbole
7.111DV	Ajout de l'avertissement pour les appareils utilisant des systèmes frigorifiques dont la pression maximale admissible est supérieure à 7 MPa
7.112DV.1	Ajout d'une mise en garde
7.112DV.2	Ajout d'une mise en garde pour l'ETRS
7.112DV.3	Ajout d'un avertissement pour la construction en vertu de l'art. 13.2DV.1
7.112DV.4	Ajout d'un avertissement pour la construction en vertu de l'art. 13.2DV.1
7.112DV.5	Ajout d'exigences relatives à l'équipement destiné à utiliser un système frigorifique transcritique
7.112DV.6	Ajout d'exigences relatives à un récipient sous pression dans un équipement destiné à utiliser un système frigorifique transcritique
8.1.1DV.2	Ajout des sondes d'essai 18 et 19
10.101DV	Ajout d'une exception pour les appareils qui ne sont pas connectés par un cordon

11.1DV	Ajout d'exigences relatives à l'état stable
11.2DV.1	Ajout d'exigences relatives à la pression statique maximale, la pression statique minimale et le débit d'air conditionné
11.2DV.2	Ajout d'une exigence relative à l'essai des appareils dotés de filtres à air
11.2.1DV.2	Ajout d'une condition selon laquelle les points a) et b) doivent être réalisés
11.2.1DV.3	Ajout de l'exigence relative aux appareils dotés d'un échangeur de chaleur à eau
11.2.3DV	Ajout d'exigences relatives aux essais de l'unité d'évaporation et de l'unité de condensation
11.4DV	Ajout d'exigences relatives aux équipements monophasés
11.5DV.2	Ajout d'exigences opérationnelles relatives aux appareils dotés d'un chauffage d'appoint ou d'un dispositif de chauffage d'appoint
11.6DV	Ajout d'exigences opérationnelles relatives aux appareils dotés d'un chauffage d'appoint ou d'un dispositif de chauffage d'appoint
11.8DV	Ajout d'une marge de tolérance relative au fonctionnement des composants des circuits électroniques de protection
Tableau 3DV	Modification des notes de bas de page du tableau 3
13.2DV.1	Ajout d'exigences relatives au courant de contact
13.2DV.2	Ajout d'exigences relatives au courant de fuite pour les appareils de CLASSE I connectés par un cordon
13.3DV	Ajout d'exigences relatives à l'essai de résistance électrique pour les appareils de classe I, ainsi que d'exigences relatives aux appareils non accessibles au grand public
15.1DV.2	Ajout d'une exigence relative aux appareils dotés d'une prise de courant extérieure
16.2DV	Les appareils ajoutés peuvent dépasser le courant de fuite si les alinéas 2, 3 ou 4 de l'article 13.2DV.1 sont respectés.
16.3DV.101	Ajout de la description de la configuration d'essai d'isolation de l'appareil pour les appareils de classe I, ainsi que des exigences relatives aux appareils non accessibles au grand public
19.1DV.2	Ajout des articles d'essai 19.2 à 19.10, 19.101, 19.102, 19.103 et 19.106, selon le cas
19.1DV.3	Ajout de conditions d'essai supplémentaires
19.7DV	Ajout d'exigences relatives à l'essai pour les moteurs
19.13DV.2	Ajout d'une modification de la partie 1 relative à l'isolation fonctionnelle des composants
19.14DV	Modification des exigences relatives aux essais en supprimant la possibilité de ne mettre à l'essai qu'un seul jeu de contacts
19.102DV	Ajout d'une modification des conditions de fonctionnement
19.104DV.1 à 19.104DV.8	Ajout d'exigences d'essai relatives aux appareils dotés de réchauffeurs d'air supplémentaires ou de dispositions les concernant
19.105DV.2	Identique, mais avec l'ajout de tous les disjoncteurs thermiques sans réarmement automatique
19.106DV	Ajout d'exigences relatives aux appareils dotés d'un échangeur de chaleur pour le chauffage de l'eau, les appareils dotés d'un échangeur de chaleur, les chauffe-piscines à pompe à chaleur, les appareils avec réservoir de stockage et les appareils sans réservoir de stockage
21.1DV.102	Ajout d'une exigence relative à la pression des appareils dotés d'un échangeur de chaleur frigorigène-eau
21.1DV.103	Ajout d'un essai de résistance mécanique avec une énergie d'impact de 6,8 J
21.2DV	Ajout d'exigences relatives aux vibrations pendant le transport, d'exigences relatives aux essais, ainsi que d'exigences relatives aux preuves apportées par le fabricant
21.101DV.1	Ajout d'exigences relatives à l'essai de charge verticale
21.101DV.6	Modifié à partir de 21.101DV.6 pour inclure la conformité aux art. 8, 15 et 29
21.101DV.7	Ajout d'exigences relatives aux appareils suspendus
21.101DV.8	Ajout d'exigences relatives à l'essai de charge des appareils
22.2DV.2	Ajout d'exigences relatives au contrôleur d'un motocompresseur
22.8DV	Ajout d'une exigence relative aux appareils dont les compartiments d'entretien sont accessibles par des portes ou des panneaux à charnières afin de disposer d'un outil d'entrée
22.11DV.1	Ajout d'exigences relatives aux portes derrière lesquelles se trouvent des fusibles
22.11DV.2	Ajout d'une exigence relative à l'outillage des portes et des couvercles et ajout de la conformité des mécanismes de verrouillage
22.46DV	Ajout d'exigences relatives aux logiciels et ajout de précisions indiquant à quel moment une évaluation de l'annexe R est requise

22.103DV	Ajout d'exigences relatives aux éléments de détection et de commutation
22.104DV	Ajout d'un système d'eau sanitaire et des normes requises, selon le cas
22.112DV.3	Ajout de l'exigence pour une conception et un essai effectués conformément au code ASME relativement aux récipients sous pression non soumis à l'action des flammes
22.112DV.4	Ajout d'exigences relatives aux composants riverains
22.112DV.5	Ajout d'une exigence relative aux moyens de protection
22.112DV.9	Modification de l'article de référence à l'art. 22.112DV.8 et ajout des références aux normes
22.112DV.10	Ajout d'exigences relatives permettant d'assurer la conformité aux exigences relatives à la norme pour le calcul de la capacité de débit d'un dispositif de protection contre la surpression ou d'un bouchon fusible
22.112DV.11	Ajout d'exigences relatives aux dispositifs de protection contre la surpression et ajout d'exigences relatives aux normes
22.112DV.14	Ajout d'exigences relatives aux normes lorsqu'un frigorigène inflammable est utilisé
22.112DV.18	Ajout d'une exigence relative aux connexions électriques
22.112DV.19.1	Ajout d'une exigence relative au signal de sortie d'un système de détection des fuites
22.112DV.19.2	Ajout d'exigences relatives aux signaux sur les appareils de refroidissement des équipements de technologie de l'information
22.112DV.20	Ajout d'exigences relatives aux composants contenant des frigorigènes
22.113DV	Ajout d'une exigence relative aux appareils utilisant des frigorigènes inflammables
22.114DV	Ajout d'une exigence lorsqu'un frigorigène inflammable est utilisé
22.115DV	Ajout d'exigences relatives aux systèmes frigorifiques utilisant des frigorigènes inflammables
22.116DV.1	Ajout d'exigences relatives aux composants électriques présentant des arcs et des étincelles
22.116DV.1.2	Ajout d'exigences relatives aux appareils contenant des frigorigènes inflammables et dotés de boîtiers sous pression
22.116DV.2	Ajout d'une explication pour les composants qui ne sont pas considérés comme des sources d'allumage
22.116DV.3	Ajout d'exigences relatives aux essais des composants
22.116DV.4	Ajout de renseignements sur les essais de charge résistive et de charge inductive des composants de frigorigène A2L
22.116DV.5	Ajout d'exigences d'essai relatives aux filtres à air électrostatiques et aux dispositifs similaires
22.116DV.6	Ajout d'une détermination de la vitesse de combustion
22.117.1DV.1	Ajout d'une température de surface maximale admissible pour les frigorigènes A2L non répertoriés
22.117.1DV.2	Ajout d'une clarification sur la conformité des capteurs de frigorigène mis à l'essai
22.117.2DV	Ajout d'exigences relatives aux températures sur les surfaces
22.118DV	Ajout d'exigences relatives à tous les joints
22.119DV.1	Ajout d'exigences relatives aux limiteurs de pression
22.119DV.2	Ajout d'une explication relative aux cas où les limiteurs de pression ne sont pas nécessaires
22.119DV.3	Ajout d'une pression maximale admissible
22.119DV.4	Ajout d'une exigence relative à l'emplacement de la vanne d'arrêt
22.121DV.1	Ajout d'exigences relatives aux pompes à chaleur, aux capteurs de frigorigène non installés en usine et aux capteurs de frigorigène qui ont été déplacés
22.122DV	Ajout d'exigences relatives aux signaux des systèmes de détection des frigorigènes
22.123DV	Ajout d'exigences relatives à l'emplacement des composants contenant du frigorigène
22.125DV.1	Ajout de conditions pour qu'un système soit considéré comme un système frigorifique à étanchéité améliorée
22.126DV	Ajout d'une limitation du type de lampes ou de barrettes
22.131DV	Ajout d'appareils qui utilisent des frigorigènes dans un système frigorifique transcritique
22.131DV.1	Ajout d'exigences relatives aux soupapes de décharge de pression utilisées dans une boucle secondaire ou un système en cascade
22.131DV.2	Ajout de valeurs de décharge de pression côté haute pression et côté pression d'aspiration

22.131DV.3	Ajout d'exigences relatives aux appareils utilisant un système frigorigère transcritique et qui peuvent contenir un récipient sous pression
22.131DV.4	Ajout d'une exception provisoire pour la nécessité d'une soupape de surpression
22.132DV.3	Ajout d'une condition pour le fonctionnement simultané de la pompe à chaleur et la prévention de la contamination de l'eau sanitaire par le four
22.132DV.5	Ajout d'exigences relatives aux appareils dotés d'échangeurs de chaleur
2.132DV.8	Ajout d'une exigence relative à l'espacement ou aux barrières pour éviter tout contact accidentel avec des pièces sous tension ou en mouvement
22.132DV.9	Ajout d'une exigence relative aux appareils dotés d'échangeurs de chaleur frigorigène-eau
22.133DV	Ajout d'exigences relatives aux vannes d'arrêt de sécurité
22.134DV	Ajout d'exigences relatives à la construction pour les appareils contenant des matériaux en mousse de particules
22.135DV	Ajout d'une exigence relative à la conformité des frigorigères de rechange
22.136DV	Ajout d'une exigence pour que les échangeurs de chaleur contenant de l'eau et de la vapeur puissent résister à la pression de l'eau
22.137DV	Ajout d'une exigence pour les interrupteurs ou les contrôleurs avec une position d'arrêt marquée
22.138DV.1	Ajout d'une exigence relative aux prises de courant
22.138DV.2	Ajout d'une exigence provisoire relative à la protection contre les surintensités des appareils dotés de prises de courant
22.138DV.3	Ajout d'une exigence relative au côté secteur des prises de courant
22.138DV.4	Ajout d'une exigence relative à la conformité des prises de courant pour les appareils utilisés à l'extérieur et à l'intérieur
22.139DV	Ajout d'exigences relatives aux boîtiers en matériau polymère
22.140DV	Ajout d'exigences relatives à l'évaluation pour les boîtiers en polymère
22.141DV	Ajout d'une enquête pour les motocompresseurs qui ne sont pas mis à l'essai et conformes à UL 60335-2-34
23.101DV.1	Ajout d'une exigence relative à la protection du fil contre le contact avec la tuyauterie
23.101DV.2	Ajout d'une exigence relative à l'utilisation d'un fusible ou d'un disjoncteur et ajout d'une détermination de la conformité de l'essai de court-circuit
23.102DV	Ajout d'exigences relatives à l'acheminement du câblage
23.103DV.1	Ajout d'une exigence pour que les conducteurs utilisés soient sélectionnés dans le tableau 23.103DV
23.103DV.2	Ajout d'exigences relatives au matériau des fils référencés dans le groupe B du tableau 23.103DV, qui doit être joint
23.103DV.3	Ajout d'exigences relatives aux matériaux de câblage à tension dangereuse à isolation thermoplastique qui sont référencés dans le groupe A
23.103DV.4	Ajout d'une exigence pour l'absence d'épissure des fils du groupe B
24.1DV.1	Ajout d'une exigence afin que les composants se conforment aux exigences pertinentes de la présente norme
24.1DV.1.1	Ajout d'une exigence relative aux composants à évaluer
24.1DV.1.2	Ajout d'exigences relatives aux : condensateurs, interrupteurs et commandes automatiques
24.1DV.3	Ajout d'une exigence relative aux composants
24.1DV.4	Ajout d'exigences relatives aux motocompresseurs
24.1.4DV.2	Ajout de composants supplémentaires et de leurs exigences relatives au cycle applicable
24.1.4DV.3	Ajout d'une exigence relative au cycle des verrouillages
24.1.4DV.101.1	Ajout d'un article relatif aux cas où le fabricant déclare que l'appareil est doté d'une fonctionnalité permettant de mettre à jour à distance le micrologiciel ou le logiciel de sécurité.
24.1.4DV.101.2	Ajout d'une exigence relative à la conformité des micrologiciels ou des logiciels de classe B
24.1.4DV.101.3	Ajout d'une exigence relative à la fonction de contrôle actionnée à distance
24.1.4DV.101.4	Ajout d'une exigence relative à l'autorisation des utilisateurs
24.1.10DV	Ajout d'une exigence relative aux lampes et aux systèmes de lampes qui n'ont pas été mis à l'essai auparavant
24.1.11DV	Ajout d'une exigence relative à la conformité des appareils dotés de filtres à air électrostatiques

24.1.12DV	Ajout d'une exigence relative à la conformité des appareils incorporant des rayonnements ultraviolets générant des longueurs d'onde inférieures à 250 nm
24.103DV.1	Suppression de la dérogation pour les appareils destinés à être utilisés sur des circuits de dérivation de moins de 30 A
25.4DV	Modification du libellé et du point c) et ajout d'une exigence relative aux alvéoles défonçables destinées aux connexions de câblage sur le terrain
25.7DV	Ajout d'exigences relatives à la longueur du cordon d'alimentation
25.101DV.1	Ajout d'exigences relatives à la classification pour les climatiseurs individuels ainsi que d'une définition et des exigences relatives aux climatiseurs individuels connectés par un cordon
25.101DV.2	Ajout de renseignements relatifs à la disposition des conducteurs installés sur le terrain
25.101DV.3	Ajout d'exigences relatives à la longueur des fils
27.5DV.2	Ajout d'exigences relatives à la mise en liaison des chauffages de piscine à pompe à chaleur
29.101DV.1	Ajout de l'applicabilité de l'art. 101.DVH.29
30.101DV.2	Ajout d'une exigence relative à la réalisation d'un essai de pression à bille pour les matériaux en mousse de particules
30.102DV.1	Ajout d'une exigence relative à la conformité des appareils connectés par un cordon à l'annexe 101.DVI
30.103DV.1	Ajout d'une évaluation du matériel
32.102DV.1	Ajout d'exigences relatives à l'essai d'irradiation UV-C pour les barrettes de DEL, les lampes à gaz mixte et les lampes à excimère
Annexe ADV	Ajout de l'annexe ADV qui est normative
ADV.2	Ajout d'une exigence relative au potentiel diélectrique dans les cas où les composants à l'état solide sont présents dans l'unité
ADV.101.1 à ADV.11	Ajout d'essais de pression pour vérifier l'étanchéité et la résistance
DD.1DV.1	Ajout d'exigences relatives aux valeurs numériques à ajouter aux manuels
DD.3.1DV	L'ajout d'une exigence relative aux renseignements doit être indiqué dans le manuel
DD.3.2DV.1	Ajout d'une exigence relative aux appareils utilisant des frigorigènes A2L raccordés à une ou à plusieurs pièces à l'aide d'un système de conduits d'air
DD.3.2DV.3	Ajout d'une exigence pour que les appareils soient installés dans une pièce dont la température est inférieure à A_{min} ou installés dans une pièce avec VED inférieur à A_{min}
DD.3.2DV.4	Ajout d'une exigence relative à un avertissement pour les appareils non fixes
DD.3.2DV.5	Ajout d'une exigence relative aux instructions
DD.5DV	Ajout d'une exigence pour que les composants électriques scellés soient remplacés
DD.6DV	Ajout d'une exigence pour que les composants à sécurité intrinsèque soient remplacés
DD.9DV	Ajout d'exigences relatives à la charge de frigorigène et aux appareils contenant des frigorigènes inflammables
DD.13DV	Ajout de la nécessité de traiter le frigorigène récupéré conformément à la législation locale et ajout d'une exigence relative au corps de compresseur
EE.1DV	Ajout d'exigences relatives à toutes les pièces du système de frigorifique
EE.3DV	Ajout d'un essai de résistance à la pression
EE.4DV	Ajout d'un essai de fatigue
FF.1DV	Ajout de l'exigence pour que la simulation du système frigorifique se fasse aux points de fuite potentiels
FF.2.1DV	Ajout de méthodes d'essai
FF.2.4DV	Ajout d'exigences relatives au volume de la pièce pour les essais
FF.2.5DV	Ajout d'un tableau normatif
GG.1.1DV.1	Ajout de la charge libérable (mREL)
GG.1.1DV.2	L'ajout d'appareils dotés de plusieurs systèmes frigorifiques permet d'appliquer les normes de limitation des charges
GG.1.2DV.2	Ajouté si l'appareil est un monobloc scellé non fixe pour utiliser l'équation GG.2DV
GG.1.3DV.2	Ajout d'une exigence comme quoi une pièce ne doit pas avoir une superficie totale inférieure à A_{min} et ajout d'une exigence comme quoi la superficie de la pièce ne doit pas être inférieure à 20 % d' A_{min}
GG.1.3DV.3	Ajout du remplacement de 1,6 m sur 1,8 m
GG.1.4DV	Ajout d'une exigence relative aux ouvertures s'étendant jusqu'à la hauteur du plancher

GG.2.1DV	Ajout d'exigences relatives à la charge de frigorigène (mc)
GG.2.1.1DV	Ajout d'exigences relatives aux limites de charge d'appareils installés dans des zones non ventilées
GG.2.2.1DV	Ajout d'exigences relatives au ventilateur lorsqu'il est intégré à l'appareil
GG.2.2.2DV	Ajout d'exigences relatives au débit d'air en continu
GG.2.2.3DV	Ajout d'exigences relatives au déclenchement du système de détection des fuites
GG.4DV	Ajout d'exigences relatives à la ventilation mécanique à l'intérieur du boîtier de l'appareil
GG.7.1DV.2	Ajout d'exigences relatives à la vitesse minimale de circulation de l'air
GG.7.2.5DV	Ajout d'une exigence relative au fait qu'aucune fuite de frigorigène ne doit être détectée
GG.7.3DV	Ajout d'une exigence relative aux vibrations
GG.8.2.3DV	Ajout d'exigences relatives à la ventilation naturelle
GG.8.3.1.1DV	Ajout d'exigences relatives au système de ventilation mécanique
GG.8.3.1.2DV	Ajout d'exigences relatives à l'activation du système de détection des fuites
GG.8.3.3DV	Ajout d'exigences relatives aux prises d'air de ventilation mécanique
GG.9.1DV.1	Ajout de limites de charge pour les appareils utilisant le frigorigène A2L $m1 < mc \leq m3$
GG.9.1DV.2	Ajout d'exigences relatives aux limites de charge pour les appareils utilisant des frigorigènes A2L raccordés à une ou à plusieurs pièces à l'aide d'un système de conduits d'air
GG.9.2DV	Ajout d'un signal de sortie en cas de réduction du débit d'air
GG.9.3DV	Ajout d'une exigence relative à l'activation d'un système de détection des fuites
GG.10DV	Ajout d'exigences relatives à la charge admissible pour les systèmes frigorifiques à étanchéité renforcée utilisant le frigorigène A2L
GG.10.2DV	Ajout de mesures nécessaires pour la charge de frigorigène admissible
GG.10.3DV	Ajout d'exigences relatives à la charge maximale de frigorigène m_{max}
GG.10.4.1DV	Ajout d'une exigence relative aux unités avec circulation d'air incorporée afin d'éviter la stagnation
GG.10.4.2DV	Ajout d'exigences relatives à la circulation continue de l'air
GG.10.4.3DV	Ajout d'exigences relatives à la circulation de l'air activée par un système de détection des fuites
GG.11.1DV	Ajout d'exigences relatives à la ventilation des systèmes frigorifiques à étanchéité renforcée utilisant des frigorigènes A2L
GG.11.2DV	Ajout d'exigences si une ventilation naturelle a été appliquée
GG.11.3.1DV	Ajout d'exigences relatives au fonctionnement de la ventilation mécanique
GG.11.3.3DV	Ajout d'exigences relatives aux prises d'air de ventilation mécanique
GG.12.1DV	Ajout d'exigences relatives aux vannes d'arrêt de sécurité des systèmes frigorifiques à étanchéité renforcée utilisant des frigorigènes A2L
GG.12.3.1DV	Ajout d'une détermination de la charge libérable
GG.12.3.2DV	Ajout de la configuration d'essai pour la détermination de la charge libérable
GG.12.3.3DV	Ajout d'une méthode d'essai pour la détermination de la charge libérable
GG.12.4.1DV	Ajout du calcul de la charge libérable
GG.12.4.2DV	Ajout de la quantité de frigorigène libérée entre le système de détection des fuites et la fermeture des vannes d'arrêt de sécurité
GG.12.4.3.1DV	Ajout d'une détermination de la charge libérable après la fermeture des vannes d'arrêt
GG.12.4.3.2DV	Ajout d'une détermination de la densité volumétrique apparente
GG.12.4.3.3DV	Ajout d'une détermination de la densité volumétrique apparente par des valeurs par défaut
GG.12.4.3.4DV	Ajout d'une détermination de la densité volumétrique apparente par la mesure du frigorigène récupéré
GG.12.5.1DV	Ajout d'un délai préalablement à la détection d'une fuite
GG.12.5.2DV	Ajout d'une détermination de la durée de détection des fuites par défaut
GG.12.5.3DV	Ajout d'une détermination de la détection des fuites en fonction de la concentration efficace dans la pièce
GG.12.6DV	Ajout de conditions d'essai du système à charge limitée libérable

GG.12.7.1DV	Ajout d'une autre méthode de détermination de la charge libérable
GG.12.7.2DV	Ajout de la charge libérable en mode chauffage
GG.12.7.3DV	Ajout de la charge libérable en mode refroidissement
GG.12.7.4DV	Ajout de la charge libérable en mode arrêt/veille
HH.2.7DV.1	Ajout des exigences relatives aux cas où le brasage est nécessaire dans le cadre de réparations
HH.2.7DV.2	Ajout des exigences relatives à l'élimination en cas d'utilisation de frigorigènes inflammables
JJ.1DV	Ajouté, mais identique à JJ.1 de la CEI
JJ.2DV	Ajouté, mais identique à JJ.2 de la CEI
JJ.3DV	Ajouté, mais identique à JJ.3 de la CEI
KK.1DV	Ajout d'une note faisant référence à ASTM D8211
KK.3DV	Comparable à K.3 de la CEI, mais modifiée à l'étape 6) en remplaçant 800 °C par 1 000 °C.
LL.1.1DV à LL.1.4DV	Ajout d'exigences relatives aux systèmes de détection des frigorigènes inflammables
LL.2.1DV à LL.2.4DV	Ajout d'exigences relatives aux gaz d'essai et aux conditions d'essai par défaut
LL.3.1DV à LL.3.3DV	Ajout des exigences relatives au temps de réponse du système de détection du frigorigène
LL.4.1DV à LL.4.3DV	Ajout d'exigences relatives à l'étalonnage du système de détection du frigorigène et de stabilité à court terme
LL.5.1DV à LL.5.9DV	Ajout d'exigences relatives à l'essai de sélectivité et à l'essai d'empoisonnement
LL.6.1DV	Ajout d'exigences relatives à l'essai d'empoisonnement par le frigorigène et de pulvérisation d'huile
LL.6.2DV	Ajout d'exigences relatives à la configuration des essais
LL.6.3DV	Ajout d'exigences relatives aux procédures d'essai
LL.6.4DV	Ajout d'exigences relatives à la conformité
LL.7.1DV à LL.7.2DV	Ajout d'exigences relatives à la stabilité à long terme
LL.8DV	Ajout d'exigences relatives à l'essai d'humidité
LL.9DV	Ajout d'exigences relatives aux essais de température
LL.10DV	Ajout d'exigences relatives aux essais sous pression
LL.11.1DV à LL.11.3DV	Ajout d'exigences relatives aux essais de vibration
LL.12DV	Ajout d'exigences relatives aux essais de compatibilité électromagnétique
LL.13DV	Ajout d'exigences relatives à l'essai d'allumage
LL.14DV à LL.14.2DV	Ajout d'exigences relatives aux autotests de routine du système de détection du frigorigène
LL.15DV	Ajout d'exigences relatives à l'état de fonctionnement
LL.16DV	Ajout d'exigences relatives à l'identification des capteurs de frigorigène
MM.1DV	Ajout d'exigences relatives à l'essai de confirmation de l'emplacement du capteur de frigorigène
MM.2.1DV à MM.2.2DV	Ajout d'exigences relatives à la méthode d'essai
MM.2.3DV	Ajout d'exigences relatives à la chambre d'essai
MM.2.4DV	Ajout d'exigences relatives aux instruments d'essai
MM.2.5DV	Ajout de critères de conformité
NN.2.1DV	Ajout d'une note
Annexe 101.DVA	Ajout de conditions de fonctionnement supplémentaires
101.DVB.1	Ajout de l'exigence relative aux conditions d'essai minimales telles qu'elles sont indiquées à l'annexe 101.DVA, multipliées par 0,95
101.DVB.2.1	Ajout d'exigences dans les cas où une section extérieure peut alimenter directement une ou plusieurs sections intérieures
101.DVB.5	Ajout d'une détermination des courants nominaux de court-circuit
101.DVB.5.2	Ajout de méthodes

101.DVB.5.3	Ajout d'exigences relatives à la classification
101.DVB.5.4	Ajout d'exigences relatives à la détermination du courant de court-circuit nominal global d'un panneau de commande d'équipement, d'un panneau d'équipement global ou d'un panneau de commande industriel
101.DVB.6	Ajout de dimensions des alvéoles défonçables et des conduits
101.DVF.1.1	Ajout d'exigences relatives au marquage supplémentaire
101.DVH.1.1 à 101.DVH.13.3.3	Ajout d'exigences relatives aux appareils non accessibles au grand public
101.DVH.24.1 à 101.DVH.24.2	Ajout d'exigences relatives aux composants
101.DVH.29.1	Ajout d'exigences relatives aux lignes de fuite et aux dégagements
101.DVI.1.1 à 101.DVI.1.3	Ajout d'exigences relatives à la chaleur et au feu
101.DVI.2.1 à 101.DVI.2.4	Ajout de classifications d'inflammabilité
101.DVI.3.1 à 101.DVI.3.9	Ajout d'exigences relatives à l'essai de fil nichrome
101.DVJ.1.1 à 101.DVJ.1.3	Ajout d'exigences relatives aux systèmes de lampes germicides UV-C non intégrées
101.DVJ.2.1 à 101.DVJ.2.5	Ajout d'exigences relatives aux marquages supplémentaires
101.DVJ.3.1 à 101.DVJ.3.11	Ajout d'exigences relatives à la construction
101.DVJ.4.1	Ajout d'exigences relatives à l'instruction
101.DVK.1.1	Ajout d'exigences relatives aux systèmes photovoltaïques (PV)
101.DVK.2 à 101.DVK.2.10	Ajout d'exigences relatives au marquage et à l'instruction
101.DVK.3.1 à 101.DVK.3.6	Ajout d'exigences relatives à la construction
101.DVK.4.1 à 101.DVK.4.7	Ajout d'exigences relatives au câblage interne
101.DVK.5.1 à 101.DVK.5.5	Ajout d'exigences relatives au composant
101.DVK.6.1 à 101.DVK.6.4	Ajout d'exigences relatives à la mise à la terre
101.DVK.7.1	Ajout d'une protection contre l'arrêt rapide de l'énergie photovoltaïque
101.DVK.8.1	Ajout d'exigences relatives à la protection contre les arcs électriques photovoltaïques
101.DVL.1	Ajout d'une exigence relative à l'essai d'audibilité
101.DVL.1.2	Ajout d'une exigence relative à la mesure de la puissance sonore
101.DVL.1.2.1 à 101.DVL.1.2.3	Ajout d'exigences relatives au montage des alarmes
101.DVL.1.3	Ajout d'exigences relatives à l'essai de la durée de l'alarme
101.DVL.1.4	Ajout d'exigences relatives aux appareils sonores à distance supplémentaires
101.DVL.1.5	Ajout de marquages et d'instructions de l'alarme sonore du système de détection du frigorigène
101.DVL.1.6	Ajout d'exigences relatives à l'instruction
101.DVN.1	Les exigences ajoutées ne s'appliquent qu'aux appareils contenant du frigorigène et à leurs pièces et assemblages constitutifs
101.DVN.2	Ajout d'exigences relatives à l'application
101.DVN.3.1	Ajout d'exigences relatives à la construction pour les appareils de refroidissement des équipements de technologie de l'information
101.DVN.3.2.1	Ajout d'exigences relatives aux ventilateurs de circulation d'air

101.DVN.3.2.2	Ajout d'exigences relatives à la construction d'appareils de refroidissement des équipements de technologie de l'information
101.DVN.3.3 à 101.DVN.3.4	Ajout d'exigences relatives aux appareils de refroidissement des équipements de technologie de l'information utilisant des échangeurs de chaleur secondaires
101.DVN.3.5.1 à 101.DVN.3.5.6	Ajout d'exigences relatives aux appareils de refroidissement et aux unités partielles des équipements de technologie de l'information pour les applications à l'intérieur
101.DVN.4	Ajout d'une taxe admissible pour les appareils de refroidissement des équipements de technologie de l'information
101.DVN.5	Ajout d'exigences relatives à la circulation d'air à l'intérieur
101.DVN.6	Ajout d'exigences relatives au débit d'air en continu
101.DVN.7	Ajout d'une exigence relative à la circulation de l'air déclenchée par un système de détection des fuites ou de détection du frigorigène
101.DVN.7.1	Ajout d'exigences relatives aux appareils de refroidissement des équipements de technologie de l'information
101.DVN.7.2	Ajout d'exigences relatives aux systèmes de détection des frigorigènes et aux contrôleurs de groupe
101.DVN.8	Ajout d'une détermination de la charge de système admissible des appareils de refroidissement des équipements de technologie de l'information
101.DVN.8.1.3	Ajout d'exigences relatives aux déductions du volume global de l'espace
101.DVN.8.2	Ajout d'une méthode de calcul de la charge de système admissible pour un volume de dispersion efficace
101.DVN.9	Ajout d'exigences relatives aux vannes d'arrêt de sécurité
101.DVN.10	Ajout d'une détermination de la charge libérable des appareils de refroidissement des équipements de technologie de l'information
101.DVN.11	Ajout d'exigences relatives à la ventilation externe pour la zone et les salles des équipements de technologie de l'information
101.DVP.1.1	Ajout d'un essai de confirmation du système de détection des fuites des frigorigènes inflammables
101.DVP.2.1 à 101.DVP.2.7	Ajout d'une méthode d'essai pour la détection des fuites, à l'exclusion des systèmes de détection basés sur les paramètres du système
101.DVP.3.1 à 101.DVP.3.4	Ajout d'une méthode d'essai des systèmes de détection de fuites basée sur les paramètres du système
101.DVQ.1	Ajout d'une méthode d'essai pour déterminer la charge libérable
101.DVQ.2	Ajout d'un dispositif d'essai
101.DVQ.3	Ajout d'une méthode d'essai
22.137DV	Ajout d'une exigence pour les interrupteurs ou les contrôleurs avec une position d'arrêt marquée
22.138DV.1	Ajout d'une exigence relative aux prises de courant
22.138DV.2	Ajout d'une exigence provisoire relative à la protection contre les surintensités des appareils dotés de prises de courant
22.138DV.3	Ajout d'une exigence relative au côté secteur des prises de courant
22.138DV.4	Ajout d'une exigence relative à la conformité des prises de courant pour les appareils utilisés à l'extérieur et à l'intérieur
22.139DV	Ajout d'exigences relatives aux boîtiers en matériau polymère
22.140DV	Ajout d'exigences relatives à l'évaluation pour les boîtiers en polymère
22.141DV	Ajout d'une enquête pour les motocompresseurs qui ne sont pas mis à l'essai et conformes à UL 60335-2-34
23.101DV.1	Ajout d'une exigence relative à la protection du fil contre le contact avec la tuyauterie
23.101DV.2	Ajout d'une exigence relative à l'utilisation d'un fusible ou d'un disjoncteur et ajout d'une détermination de la conformité de l'essai de court-circuit
23.102DV	Ajout d'exigences relatives à l'acheminement du câblage
23.103DV.1	Ajout d'une exigence pour que les conducteurs utilisés soient sélectionnés dans le tableau 23.103DV
23.103DV.2	Ajout d'exigences relatives au matériau des fils référencés dans le groupe B du tableau 23.103DV, qui doit être joint
23.103DV.3	Ajout d'exigences relatives aux matériaux de câblage à tension dangereuse à isolation thermoplastique qui sont référencés dans le groupe A
23.103DV.4	Ajout d'une exigence pour l'absence d'épissure des fils du groupe B
24.1DV.1	Ajout d'une exigence afin que les composants se conforment aux exigences pertinentes de la présente norme
24.1DV.1.1	Ajout d'une exigence relative aux composants à évaluer

24.1DV.1.2	Ajout d'exigences relatives aux : condensateurs, interrupteurs et commandes automatiques
24.1DV.3	Ajout d'une exigence relative aux composants
24.1DV.4	Ajout d'exigences relatives aux motocompresseurs
24.1.4DV.2	Ajout de composants supplémentaires et de leurs exigences relatives au cycle applicable
24.1.4DV.3	Ajout d'une exigence relative au cycle des verrouillages
24.1.4DV.101.1	Ajout d'un article relatif aux cas où le fabricant déclare que l'appareil est doté d'une fonctionnalité permettant de mettre à jour à distance le micrologiciel ou le logiciel de sécurité
24.1.4DV.101.2	Ajout d'une exigence relative à la conformité des micrologiciels ou des logiciels de classe B
24.1.4DV.101.3	Ajout d'une exigence relative à la fonction de contrôle actionnée à distance
24.1.4DV.101.4	Ajout d'une exigence relative à l'autorisation des utilisateurs
24.1.10DV	Ajout d'une exigence relative aux lampes et aux systèmes de lampes qui n'ont pas été mis à l'essai auparavant
24.1.11DV	Ajout d'une exigence relative à la conformité des appareils dotés de filtres à air électrostatiques
24.1.12DV	Ajout d'une exigence relative à la conformité des appareils incorporant des rayonnements ultraviolets générant des longueurs d'onde inférieures à 250 nm
24.103DV.1	Suppression de la dérogation pour les appareils destinés à être utilisés sur des circuits de dérivation de moins de 30 A
25.4DV	Modification du libellé et du point c) et ajout d'une exigence relative aux alvéoles défonçables destinées aux connexions de câblage sur le terrain
25.7DV	Ajout d'exigences relatives à la longueur du cordon d'alimentation
25.101DV.1	Ajout d'exigences relatives à la classification pour les climatiseurs individuels ainsi que d'une définition et des exigences relatives aux climatiseurs individuels connectés par un cordon
25.101DV.2	Ajout de renseignements relatifs à la disposition des conducteurs installés sur le terrain
25.101DV.3	Ajout d'exigences relatives à la longueur des fils
27.5DV.2	Ajout d'exigences relatives à la mise en liaison des chauffages de piscine à pompe à chaleur
29.101DV.1	Ajout de l'applicabilité de l'art. 101.DVH.29
30.101DV.2	Ajout d'une exigence relative à la réalisation d'un essai de pression à bille pour les matériaux en mousse de particules
30.102DV.1	Ajout d'une exigence relative à la conformité des appareils connectés par un cordon à l'annexe 101.DVI
30.103DV.1	Ajout d'une évaluation du matériel
32.102DV.1	Ajout d'exigences relatives à l'essai d'irradiation UV-C pour les barrettes de DEL, les lampes à gaz mixte et les lampes à excimère
Annexe ADV	Ajout de l'annexe ADV qui est normative
ADV.2	Ajout d'une exigence relative au potentiel diélectrique dans les cas où les composants à l'état solide sont présents dans l'unité
ADV.101.1 à ADV.11	Ajout d'essais de pression pour vérifier l'étanchéité et la résistance
DD.1DV.1	Ajout d'exigences relatives aux valeurs numériques à ajouter aux manuels
DD.3.1DV	L'ajout d'une exigence relative aux renseignements doit être indiqué dans le manuel
DD.3.2DV.1	Ajout d'une exigence relative aux appareils utilisant des frigorigènes A2L raccordés à une ou à plusieurs pièces à l'aide d'un système de conduits d'air
DD.3.2DV.3	Ajout d'une exigence pour que les appareils soient installés dans une pièce dont la température est inférieure à Amin ou installés dans une pièce avec VED inférieure à min
DD.3.2DV.4	Ajout d'une exigence relative à un avertissement pour les appareils non fixes
DD.3.2DV.5	Ajout d'une exigence relative aux instructions
DD.5DV	Ajout d'une exigence pour que les composants électriques scellés soient remplacés
DD.6DV	Ajout d'une exigence pour que les composants à sécurité intrinsèque soient remplacés
DD.9DV	Ajout d'exigences relatives à la charge de frigorigène et aux appareils contenant des frigorigènes inflammables
DD.13DV	Ajout de la nécessité de traiter le frigorigène récupéré conformément à la législation locale et ajout d'une exigence relative au corps de compresseur
EE.1DV	Ajout d'exigences relatives à toutes les pièces du système de frigorifique
EE.3DV	Ajout d'un essai de résistance à la pression

EE.4DV	Ajout d'un essai de fatigue
FF.1DV	Ajout de l'exigence pour que la simulation du système frigorifique se fasse aux points de fuite potentiels
FF.2.1DV	Ajout de méthodes d'essai
FF.2.4DV	Ajout d'exigences relatives au volume de la pièce pour les essais
FF.2.5DV	Ajout d'un tableau normatif
GG.1.1DV.1	Ajout de la charge libérable (mREL)
GG.1.1DV.2	L'ajout d'appareils dotés de plusieurs systèmes frigorifiques permet d'appliquer les normes de limitation des charges
GG.1.2DV.2	Ajouté si l'appareil est un monobloc scellé non fixe pour utiliser l'équation GG.2DV
GG.1.3DV.2	Ajout d'une exigence comme quoi une pièce ne doit pas avoir une superficie totale inférieure à Amin et ajout d'une exigence comme quoi la superficie de la pièce ne doit pas être inférieure à 20 % d'Amin
GG.1.3DV.3	Ajout du remplacement de 1,6 m sur 1,8 m
GG.1.4DV	Ajout d'une exigence relative aux ouvertures s'étendant jusqu'à la hauteur du plancher
GG.2.1DV	Ajout d'exigences relatives à la charge de frigorigène (mc)
GG.2.1.1DV	Ajout d'exigences relatives aux limites de charge d'appareils installés dans des zones non ventilées
GG.2.2.1DV	Ajout d'exigences relatives au ventilateur lorsqu'il est intégré à l'appareil
GG.2.2.2DV	Ajout d'exigences relatives au débit d'air en continu
GG.2.2.3DV	Ajout d'exigences relatives au déclenchement du système de détection des fuites
GG.4DV	Ajout d'exigences relatives à la ventilation mécanique à l'intérieur du boîtier de l'appareil
GG.7.1DV.2	Ajout d'exigences relatives à la vitesse minimale de circulation de l'air
GG.7.2.5DV	Ajout d'une exigence relative au fait qu'aucune fuite de frigorigène ne doit être détectée
GG.7.3DV	Ajout d'une exigence relative aux vibrations
GG.8.2.3DV	Ajout d'exigences relatives à la ventilation naturelle
GG.8.3.1.1DV	Ajout d'exigences relatives au système de ventilation mécanique
GG.8.3.1.2DV	Ajout d'exigences relatives à l'activation du système de détection des fuites
GG.8.3.3DV	Ajout d'exigences relatives aux prises d'air de ventilation mécanique
GG.9.1DV.1	Ajout de limites de charge pour les appareils utilisant le frigorigène A2L $m1 < mc \leq m3$
GG.9.1DV.2	Ajout d'exigences relatives aux limites de charge pour les appareils utilisant des frigorigènes A2L raccordés à une ou à plusieurs pièces à l'aide d'un système de conduits d'air
GG.9.2DV	Ajout d'un signal de sortie en cas de réduction du débit d'air
GG.9.3DV	Ajout d'une exigence relative à l'activation d'un système de détection des fuites
GG.10DV	Ajout d'exigences relatives à la charge admissible pour les systèmes frigorifiques à étanchéité renforcée utilisant le frigorigène A2L
GG.10.2DV	Ajout de mesures nécessaires pour la charge de frigorigène admissible
GG.10.3DV	Ajout d'exigences relatives à la charge maximale de frigorigène mmax
GG.10.4.1DV	Ajout d'une exigence relative aux unités avec circulation d'air incorporée afin d'éviter la stagnation
GG.10.4.2DV	Ajout d'exigences relatives à la circulation continue de l'air
GG.10.4.3DV	Ajout d'exigences relatives à la circulation de l'air activée par un système de détection des fuites
GG.11.1DV	Ajout d'exigences relatives à la ventilation des systèmes frigorifiques à étanchéité renforcée utilisant des frigorigènes A2L
GG.11.2DV	Ajout d'exigences si une ventilation naturelle a été appliquée
GG.11.3.1DV	Ajout d'exigences relatives au fonctionnement de la ventilation mécanique
GG.11.3.3DV	Ajout d'exigences relatives aux prises d'air de ventilation mécanique
GG.12.1DV	Ajout d'exigences relatives aux vannes d'arrêt de sécurité des systèmes frigorifiques à étanchéité renforcée utilisant des frigorigènes A2L
GG.12.3.1DV	Ajout d'une détermination de la charge libérable
GG.12.3.2DV	Ajout de la configuration d'essai pour la détermination de la charge libérable

GG.12.3.3DV	Ajout d'une méthode d'essai pour la détermination de la charge libérable
GG.12.4.1DV	Ajout du calcul de la charge libérable
GG.12.4.2DV	Ajout de la quantité de frigorigène libérée entre le système de détection des fuites et la fermeture des vannes d'arrêt de sécurité
GG.12.4.3.1DV	Ajout d'une détermination de la charge libérable après la fermeture des vannes d'arrêt
GG.12.4.3.2DV	Ajout d'une détermination de la densité volumétrique apparente
GG.12.4.3.3DV	Ajout d'une détermination de la densité volumétrique apparente par des valeurs par défaut
GG.12.4.3.4DV	Ajout d'une détermination de la densité volumétrique apparente par la mesure du frigorigène récupéré
GG.12.5.1DV	Ajout d'un délai préalablement à la détection d'une fuite
GG.12.5.2DV	Ajout d'une détermination de la durée de détection des fuites par défaut
GG.12.5.3DV	Ajout d'une détermination de la détection des fuites en fonction de la concentration efficace dans la pièce
GG.12.6DV	Ajout de conditions d'essai du système à charge limitée libérable
GG.12.7.1DV	Ajout d'une autre méthode de détermination de la charge libérable
GG.12.7.2DV	Ajout de la charge libérable en mode chauffage
GG.12.7.3DV	Ajout de la charge libérable en mode refroidissement
GG.12.7.4DV	Ajout de la charge libérable en mode arrêt/veille
HH.2.7DV.1	Ajout des exigences relatives aux cas où le brasage est nécessaire dans le cadre de réparations
HH.2.7DV.2	Ajout des exigences relatives à l'élimination en cas d'utilisation de frigorigènes inflammables
JJ.1DV	Ajouté, mais identique à JJ.1 de la CEI
JJ.2DV	Ajouté, mais identique à JJ.2 de la CEI
JJ.3DV	Ajouté, mais identique à JJ.3 de la CEI
KK.1DV	Ajout d'une note faisant référence à ASTM D8211
KK.3DV	Comparable à K.3 de la CEI, mais modifiée à l'étape 6) en remplaçant 800 °C par 1 000 °C.
LL.1.1DV à LL.1.4DV	Ajout d'exigences relatives aux systèmes de détection des frigorigènes inflammables
LL.2.1DV à LL.2.4DV	Ajout d'exigences relatives aux gaz d'essai et aux conditions d'essai par défaut
LL.3.1DV à LL.3.3DV	Ajout des exigences relatives au temps de réponse du système de détection du frigorigène
LL.4.1DV à LL.4.3DV	Ajout d'exigences relatives à l'étalonnage du système de détection du frigorigène et de stabilité à court terme
LL.5.1DV à LL.5.9DV	Ajout d'exigences relatives à l'essai de sélectivité et à l'essai d'empoisonnement
LL.6.1DV	Ajout d'exigences relatives à l'essai d'empoisonnement par le frigorigène et de pulvérisation d'huile
LL.6.2DV	Ajout d'exigences relatives à la configuration des essais
LL.6.3DV	Ajout d'exigences relatives aux procédures d'essai
LL.6.4DV	Ajout d'exigences relatives à la conformité
LL.7.1DV à LL.7.2DV	Ajout d'exigences relatives à la stabilité à long terme
LL.8DV	Ajout d'exigences relatives à l'essai d'humidité
LL.9DV	Ajout d'exigences relatives aux essais de température
LL.10DV	Ajout d'exigences relatives aux essais sous pression
LL.11.1DV à LL.11.3DV	Ajout d'exigences relatives aux essais de vibration
LL.12DV	Ajout d'exigences relatives aux essais de compatibilité électromagnétique
LL.13DV	Ajout d'exigences relatives à l'essai d'allumage
LL.14DV à LL.14.2DV	Ajout d'exigences relatives aux autotests de routine du système de détection du frigorigène
LL.15DV	Ajout d'exigences relatives à l'état de fonctionnement
LL.16DV	Ajout d'exigences relatives à l'identification des capteurs de frigorigène
MM.1DV	Ajout d'exigences relatives à l'essai de confirmation de l'emplacement du capteur de frigorigène

MM.2.1DV à MM.2.2DV	Ajout d'exigences relatives à la méthode d'essai
MM.2.3DV	Ajout d'exigences relatives à la chambre d'essai
MM2.4DV	Ajout d'exigences relatives aux instruments d'essai
MM2.5DV	Ajout de critères de conformité
NN.2.1DV	Ajout d'une note
Annexe 101.DVA	Ajout de conditions de fonctionnement supplémentaires
101.DVB.1	Ajout de l'exigence relative aux conditions d'essai minimales telles qu'elles sont indiquées à l'annexe 101.DVA, multipliées par 0,95
101.DVB.2.1	Ajout d'exigences dans les cas où une section extérieure peut alimenter directement une ou plusieurs sections intérieures
101.DVB.5	Ajout d'une détermination des courants nominaux de court-circuit
101.DVB.5.2	Ajout de méthodes
101.DVB.5.3	Ajout d'exigences relatives à la classification
101.DVB.5.4	Ajout d'exigences relatives à la détermination du courant de court-circuit nominal global d'un panneau de commande d'équipement, d'un panneau d'équipement global ou d'un panneau de commande industriel
101.DVB.6	Ajout de dimensions des alvéoles défonçables et des conduits
101.DVF.1.1	Ajout d'exigences relatives au marquage supplémentaire
101.DVH.1.1 à 101.DVH.13.3.3	Ajout d'exigences relatives aux appareils non accessibles au grand public
101.DVH.24.1 à 101.DVH.24.2	Ajout d'exigences relatives aux composants
101.DVH.29.1	Ajout d'exigences relatives aux lignes de fuite et aux dégagements
101.DVI.1.1 à 101.DVI.1.3	Ajout d'exigences relatives à la chaleur et au feu
101.DVI.2.1 à 101.DVI.2.4	Ajout de classifications d'inflammabilité
101.DVI.3.1 à 101.DVI.3.9	Ajout d'exigences relatives à l'essai de fil nichrome
101.DVJ.1.1 à 101.DVJ.1.3	Ajout d'exigences relatives aux systèmes de lampes germicides UV-C non intégrées
101.DVJ.2.1 à 101.DVJ.2.5	Ajout d'exigences relatives aux marquages supplémentaires
101.DVJ.3.1 à 101.DVJ.3.11	Ajout d'exigences relatives à la construction
101.DVJ.4.1	Ajout d'exigences relatives à l'instruction
101.DVK.1.1	Ajout d'exigences relatives aux systèmes photovoltaïques (PV)
101.DVK.2 à 101.DVK.2.10	Ajout d'exigences relatives au marquage et à l'instruction
101.DVK.3.1 à 101.DVK.3.6	Ajout d'exigences relatives à la construction
101.DVK.4.1 à 101.DVK.4.7	Ajout d'exigences relatives au câblage interne
101.DVK.5.1 à 101.DVK.5.5	Ajout d'exigences relatives au composant
101.DVK.6.1 à 101.DVK.6.4	Ajout d'exigences relatives à la mise à la terre
101.DVK.7.1	Ajout d'une protection contre l'arrêt rapide de l'énergie photovoltaïque
101.DVK.8.1	Ajout d'exigences relatives à la protection contre les arcs électriques photovoltaïques
101.DVL.1	Ajout d'une exigence relative à l'essai d'audibilité

101.DVL.1.2	Ajout d'une exigence relative à la mesure de la puissance sonore
101.DVL.1.2.1 à 101.DVL.1.2.3	Ajout d'exigences relatives au montage des alarmes
101.DVL.1.3	Ajout d'exigences relatives à l'essai de la durée de l'alarme
101.DVL.1.4	Ajout d'exigences relatives aux appareils sonores à distance supplémentaires
101.DVL.1.5	Ajout de marquages et d'instructions de l'alarme sonore du système de détection du frigorigène
101.DVL.1.6	Ajout d'exigences relatives à l'instruction
101.DVN.1	Les exigences ajoutées ne s'appliquent qu'aux appareils contenant du frigorigène et à leurs pièces et assemblages constitutifs
101.DVN.2	Ajout d'exigences relatives à l'application
101.DVN.3.1	Ajout d'exigences relatives à la construction pour les appareils de refroidissement des équipements de technologie de l'information
101.DVN.3.2.1	Ajout d'exigences relatives aux ventilateurs de circulation d'air
101.DVN.3.2.2	Ajout d'exigences relatives à la construction d'appareils de refroidissement des équipements de technologie de l'information
101.DVN.3.3 à 101.DVN.3.4	Ajout d'exigences relatives aux appareils de refroidissement des équipements de technologie de l'information utilisant des échangeurs de chaleur secondaires
101.DVN.3.5.1 à 101.DVN.3.5.6	Ajout d'exigences relatives aux appareils de refroidissement et aux unités partielles des équipements de technologie de l'information pour les applications à l'intérieur
101.DVN.4	Ajout d'une taxe admissible pour les appareils de refroidissement des équipements de technologie de l'information
101.DVN.5	Ajout d'exigences relatives à la circulation d'air à l'intérieur
101.DVN.6	Ajout d'exigences relatives au débit d'air en continu
101.DVN.7	Ajout d'une exigence relative à la circulation de l'air déclenchée par un système de détection des fuites ou de détection du frigorigène
101.DVN.7.1	Ajout d'exigences relatives aux appareils de refroidissement des équipements de technologie de l'information
101.DVN.7.2	Ajout d'exigences relatives aux systèmes de détection des frigorigènes et aux contrôleurs de groupe
101.DVN.8	Ajout d'une détermination de la charge de système admissible des appareils de refroidissement des équipements de technologie de l'information
101.DVN.8.1.3	Ajout d'exigences relatives aux déductions du volume global de l'espace
101.DVN.8.2	Ajout d'une méthode de calcul de la charge de système admissible pour un volume de dispersion efficace
101.DVN.9	Ajout d'exigences relatives aux vannes d'arrêt de sécurité
101.DVN.10	Ajout d'une détermination de la charge libérable des appareils de refroidissement des équipements de technologie de l'information
101.DVN.11	Ajout d'exigences relatives à la ventilation externe pour la zone et les salles des équipements de technologie de l'information
101.DVP.1.1	Ajout d'un essai de confirmation du système de détection des fuites des frigorigènes inflammables
101.DVP.2.1 à 101.DVP.2.7	Ajout d'une méthode d'essai pour la détection des fuites, à l'exclusion des systèmes de détection basés sur les paramètres du système
101.DVP.3.1 à 101.DVP.3.4	Ajout d'une méthode d'essai des systèmes de détection de fuites basée sur les paramètres du système
101.DVQ.1	Ajout d'une méthode d'essai pour déterminer la charge libérable
101.DVQ.2	Ajout d'un dispositif d'essai
101.DVQ.3	Ajout d'une méthode d'essai
GG.12.3.2DV	Ajout de la configuration d'essai pour la détermination de la charge libérable
GG.12.3.3DV	Ajout d'une méthode d'essai pour la détermination de la charge libérable
GG.12.4.1DV	Ajout du calcul de la charge libérable
GG.12.4.2DV	Ajout de la quantité de frigorigène libérée entre le système de détection des fuites et la fermeture des vannes d'arrêt de sécurité
GG.12.4.3.1DV	Ajout d'une détermination de la charge libérable après la fermeture des vannes d'arrêt
GG.12.4.3.2DV	Ajout d'une détermination de la densité volumétrique apparente

GG.12.4.3.3DV	Ajout d'une détermination de la densité volumétrique apparente par des valeurs par défaut
GG.12.4.3.4DV	Ajout d'une détermination de la densité volumétrique apparente par la mesure du frigorigène récupéré
GG.12.5.1DV	Ajout d'un délai préalablement à la détection d'une fuite
GG.12.5.2DV	Ajout d'une détermination de la durée de détection des fuites par défaut
GG.12.5.3DV	Ajout d'une détermination de la détection des fuites en fonction de la concentration efficace dans la pièce
GG.12.6DV	Ajout de conditions d'essai du système à charge limitée libérable
GG.12.7.1DV	Ajout d'une autre méthode de détermination de la charge libérable
GG.12.7.2DV	Ajout de la charge libérable en mode chauffage
GG.12.7.3DV	Ajout de la charge libérable en mode refroidissement
GG.12.7.4DV	Ajout de la charge libérable en mode arrêt/veille
HH.2.7DV.1	Ajout des exigences relatives aux cas où le brasage est nécessaire dans le cadre de réparations
HH.2.7DV.2	Ajout des exigences relatives à l'élimination en cas d'utilisation de frigorigènes inflammables
JJ.1DV	Ajouté, mais identique à JJ.1 de la CEI
JJ.2DV	Ajouté, mais identique à JJ.2 de la CEI
JJ.3DV	Ajouté, mais identique à JJ.3 de la CEI
KK.1DV	Ajout d'une note faisant référence à ASTM D8211
KK.3DV	Comparable à K.3 de la CEI, mais modifiée à l'étape 6) en remplaçant 800 °C par 1 000 °C.
LL.1.1DV à LL.1.4DV	Ajout d'exigences relatives aux systèmes de détection des frigorigènes inflammables
LL.2.1DV à LL.2.4DV	Ajout d'exigences relatives aux gaz d'essai et aux conditions d'essai par défaut
LL.3.1DV à LL.3.3DV	Ajout des exigences relatives au temps de réponse du système de détection du frigorigène
LL.4.1DV à LL.4.3DV	Ajout d'exigences relatives à l'étalonnage du système de détection du frigorigène et de stabilité à court terme
LL.5.1DV à LL.5.9DV	Ajout d'exigences relatives à l'essai de sélectivité et à l'essai d'empoisonnement
LL.6.1DV	Ajout d'exigences relatives à l'essai d'empoisonnement par le frigorigène et de pulvérisation d'huile
LL.6.2DV	Ajout d'exigences relatives à la configuration des essais
LL.6.3DV	Ajout d'exigences relatives aux procédures d'essai
LL.6.4DV	Ajout d'exigences relatives à la conformité
LL.7.1DV à LL.7.2DV	Ajout d'exigences relatives à la stabilité à long terme
LL.8DV	Ajout d'exigences relatives à l'essai d'humidité
LL.9DV	Ajout d'exigences relatives aux essais de température
LL.10DV	Ajout d'exigences relatives aux essais sous pression
LL.11.1DV à LL.11.3DV	Ajout d'exigences relatives aux essais de vibration
LL.12DV	Ajout d'exigences relatives aux essais de compatibilité électromagnétique
LL.13DV	Ajout d'exigences relatives à l'essai d'allumage
LL.14DV à LL.14.2DV	Ajout d'exigences relatives aux autotests de routine du système de détection du frigorigène
LL.15DV	Ajout d'exigences relatives à l'état de fonctionnement
LL.16DV	Ajout d'exigences relatives à l'identification des capteurs de frigorigène
MM.1DV	Ajout d'exigences relatives à l'essai de confirmation de l'emplacement du capteur de frigorigène
MM.2.1DV à MM.2.2DV	Ajout d'exigences relatives à la méthode d'essai
MM.2.3DV	Ajout d'exigences relatives à la chambre d'essai
MM.2.4DV	Ajout d'exigences relatives aux instruments d'essai
MM.2.5DV	Ajout de critères de conformité
NN.2.1DV	Ajout d'une note

Annexe 101.DVA	Ajout de conditions de fonctionnement supplémentaires
101.DVB.1	Ajout de l'exigence relative aux conditions d'essai minimales telles qu'elles sont indiquées à l'annexe 101.DVA, multipliées par 0,95
101.DVB.2.1	Ajout d'exigences dans les cas où une section extérieure peut alimenter directement une ou plusieurs sections intérieures
101.DVB.5	Ajout d'une détermination des courants nominaux de court-circuit
101.DVB.5.2	Ajout de méthodes
101.DVB.5.3	Ajout d'exigences relatives à la classification
101.DVB.5.4	Ajout d'exigences relatives à la détermination du courant de court-circuit nominal global d'un panneau de commande d'équipement, d'un panneau d'équipement global ou d'un panneau de commande industriel
101.DVB.6	Ajout de dimensions des alvéoles défonçables et des conduits
101.DVF.1.1	Ajout d'exigences relatives au marquage supplémentaire
101.DVH.1.1 à 101.DVH.13.3.3	Ajout d'exigences relatives aux appareils non accessibles au grand public
101.DVH.24.1 à 101.DVH.24.2	Ajout d'exigences relatives aux composants
101.DVH.29.1	Ajout d'exigences relatives aux lignes de fuite et aux dégagements
101.DVI.1.1 à 101.DVI.1.3	Ajout d'exigences relatives à la chaleur et au feu
101.DVI.2.1 à 101.DVI.2.4	Ajout de classifications d'inflammabilité
101.DVI.3.1 à 101.DVI.3.9	Ajout d'exigences relatives à l'essai de fil nichrome
101.DVJ.1.1 à 101.DVJ.1.3	Ajout d'exigences relatives aux systèmes de lampes germicides UV-C non intégrées
101.DVJ.2.1 à 101.DVJ.2.5	Ajout d'exigences relatives aux marquages supplémentaires
101.DVJ.3.1 à 101.DVJ.3.11	Ajout d'exigences relatives à la construction
101.DVJ.4.1	Ajout d'exigences relatives à l'instruction
101.DVK.1.1	Ajout d'exigences relatives aux systèmes photovoltaïques (PV)
101.DVK.2 à 101.DVK.2.10	Ajout d'exigences relatives au marquage et à l'instruction
101.DVK.3.1 à 101.DVK.3.6	Ajout d'exigences relatives à la construction
101.DVK.4.1 à 101.DVK.4.7	Ajout d'exigences relatives au câblage interne
101.DVK.5.1 à 101.DVK.5.5	Ajout d'exigences relatives au composant
101.DVK.6.1 à 101.DVK.6.4	Ajout d'exigences relatives à la mise à la terre
101.DVK.7.1	Ajout d'une protection contre l'arrêt rapide de l'énergie photovoltaïque
101.DVK.8.1	Ajout d'exigences relatives à la protection contre les arcs électriques photovoltaïques
101.DVL.1	Ajout d'une exigence relative à l'essai d'audibilité
101.DVL.1.2	Ajout d'une exigence relative à la mesure de la puissance sonore
101.DVL.1.2.1 à 101.DVL.1.2.3	Ajout d'exigences relatives au montage des alarmes
101.DVL.1.3	Ajout d'exigences relatives à l'essai de la durée de l'alarme
101.DVL.1.4	Ajout d'exigences relatives aux appareils sonores à distance supplémentaires
101.DVL.1.5	Ajout de marquages et d'instructions de l'alarme sonore du système de détection du frigorigène

101.DVL.1.6	Ajout d'exigences relatives à l'instruction
101.DVN.1	Les exigences ajoutées ne s'appliquent qu'aux appareils contenant du frigorigène et à leurs pièces et assemblages constitutifs
101.DVN.2	Ajout d'exigences relatives à l'application
101.DVN.3.1	Ajout d'exigences relatives à la construction pour les appareils de refroidissement des équipements de technologie de l'information
101.DVN.3.2.1	Ajout d'exigences relatives aux ventilateurs de circulation d'air
101.DVN.3.2.2	Ajout d'exigences relatives à la construction d'appareils de refroidissement des équipements de technologie de l'information
101.DVN.3.3 à 101.DVN.3.4	Ajout d'exigences relatives aux appareils de refroidissement des équipements de technologie de l'information utilisant des échangeurs de chaleur secondaires
101.DVN.3.5.1 à 101.DVN.3.5.6	Ajout d'exigences relatives aux appareils de refroidissement et aux unités partielles des équipements de technologie de l'information pour les applications à l'intérieur
101.DVN.4	Ajout d'une taxe admissible pour les appareils de refroidissement des équipements de technologie de l'information
101.DVN.5	Ajout d'exigences relatives à la circulation d'air à l'intérieur
101.DVN.6	Ajout d'exigences relatives au débit d'air en continu
101.DVN.7	Ajout d'une exigence relative à la circulation de l'air déclenchée par un système de détection des fuites ou de détection du frigorigène
101.DVN.7.1	Ajout d'exigences relatives aux appareils de refroidissement des équipements de technologie de l'information
101.DVN.7.2	Ajout d'exigences relatives aux systèmes de détection des frigorigènes et aux contrôleurs de groupe
101.DVN.8	Ajout d'une détermination de la charge de système admissible des appareils de refroidissement des équipements de technologie de l'information
101.DVN.8.1.3	Ajout d'exigences relatives aux déductions du volume global de l'espace
101.DVN.8.2	Ajout d'une méthode de calcul de la charge de système admissible pour un volume de dispersion efficace
101.DVN.9	Ajout d'exigences relatives aux vannes d'arrêt de sécurité
101.DVN.10	Ajout d'une détermination de la charge libérable des appareils de refroidissement des équipements de technologie de l'information
101.DVN.11	Ajout d'exigences relatives à la ventilation externe pour la zone et les salles des équipements de technologie de l'information
101.DVP.1.1	Ajout d'un essai de confirmation du système de détection des fuites des frigorigènes inflammables
101.DVP.2.1 à 101.DVP.2.7	Ajout d'une méthode d'essai pour la détection des fuites, à l'exclusion des systèmes de détection basés sur les paramètres du système
101.DVP.3.1 à 101.DVP.3.4	Ajout d'une méthode d'essai des systèmes de détection de fuites basée sur les paramètres du système
101.DVQ.1	Ajout d'une méthode d'essai pour déterminer la charge libérable
101.DVQ.2	Ajout d'un dispositif d'essai
101.DVQ.3	Ajout d'une méthode d'essai